



Fiche de projet pour les institutions publiques

Cette fiche est remplie par une institution publique. Y est décrit la nature du projet à mettre en oeuvre, les tâches à confier à une équipe scientifique, le timing et le budget dont disposera cette équipe, les modalités d'implémentation du résultat final de l'équipe scientifique que cette institution publique mettra en place tant pour son fonctionnement propre que pour en permettre l'accès aux chercheurs et au grand public.

Informations pratiques

Nom de l'institution publique ayant introduit le projet: SPF Sécurité sociale

Nom du projet : Compléter le système d'informations sur la santé ('Health Information System') au moyen de données provenant d'une perspective longitudinale dynamique

Timing des tâches scientifiques : 30 mois

Budget alloué à l'équipe scientifique : 375.000 €¹

Délivrables et activités de valorisation à charge de l'équipe scientifique (non compris ceux décrits dans la fiche ci-après):

- *Séminaire international* en début de projet (état de l'art) ;
- *rapport* exposant la manière dont les données visées par le projet peuvent être comparées et harmonisées au niveau international/Européen. L'objet de ce rapport est de permettre à l'institution publique de traiter ses propres données dans une perspective de comparabilité internationale/européenne ;
- *activité de valorisation en fin de projet* : l'équipe fera une proposition dans son formulaire de soumission avec pour objectif de faire connaître au mieux le résultat du projet.
- *délivrables visés par le contrat de recherche* : *description du projet* (max. 25 lignes en quatre langues – français, néerlandais, anglais et allemand – pour le site web de la politique scientifique fédérale), *résumé du projet en maximum 10 pages* pour le site web de la Politique scientifique fédérale, également en quatre langues et à remettre à l'issue du projet), un *texte en français, néerlandais et anglais destiné à la Newsletter AGORA* (max. 40 lignes), *rapports intermédiaires* (maximum 2 pages, tous les 6 mois permettant de libérer les tranches de financement de l'équipe scientifique), *rapports pour le comité d'accompagnement* (voir plus loin) ; *Fiche descriptive de la base de données* (en anglais, français et néerlandais) ;

Ces activités sont à charge du budget de l'équipe scientifique.

Déroulement du projet :

L'institution publique gère son projet et entretient donc un dialogue étroit avec l'équipe et la Politique scientifique (qui forment le *comité technique*). Le projet est accompagné par un comité d'accompagnement composé de fonctionnaires et de scientifiques. Ce comité se réunit à échéances régulières et au moins trois fois durant la durée du projet (au début, au milieu et à la fin du

¹ Le budget alloué est calculé comme suit: un montant de 65.000€ peut couvrir en moyenne les frais d'un chercheur à temps plein pendant une année et disposant d'une expérience de 4/5 ans (incluant les frais de personnel, de fonctionnement et d'équipement). Un budget annuel additionnel de 10.000€ permet de couvrir les frais liés aux livrables (séminaire international, valorisation, documents et rapports...). Pour ce projet, le budget doit donc permettre de couvrir 2 ETP pendant 30 mois ainsi que les autres frais du projet

projet). Y est représenté des utilisateurs potentiels du résultat du projet et toute personne qui peut contribuer à faire avancer le projet. L'équipe se charge de fournir les documents pour ce comité, l'institution publique gère l'agenda et les procès-verbaux.

date de la réunion d'information (inscription une semaine à l'avance par e-mail – naji@belspo.be . A défaut d'inscription, la réunion est annulée) : 15 janvier, Politique scientifique fédérale, 11h00.

Fiche de projet

1. Dénomination de l'institution

Service public fédéral Sécurité sociale
Institut national d'Assurance Maladie Invalidité (INAMI)

2. Nom du projet

Compléter le système d'informations sur la santé ('Health Information System') au moyen de données appréhendant une perspective longitudinale dynamique

3. Acronyme

HIS II (Health Information System)

4. Description du projet et situation au sein de l'institution

Dans le cadre du projet AGORA AG/00/131 ("Une étude préparatoire en vue de compléter le système d'informations sur la santé au moyen de données provenant d'une perspective longitudinale dynamique", Prof. A. Levêque), un cadre conceptuel a été élaboré afin de rassembler et d'exploiter des données relatives aux personnes dans une perspective longitudinale, en vue de compléter le système d'informations sur la santé au moyen de données provenant d'une perspective longitudinale dynamique. Au cours de la dernière décennie, les recherches scientifiques ont en effet indiqué de plus en plus clairement que les différences de santé et les différences de recours aux équipements de santé sont fortement influencées par les différences dans le parcours de vie, à savoir les conséquences souvent cumulatives de divers événements survenus au cours de la vie.

Compléter le système d'informations sur la santé constitue une priorité du SPF Sécurité sociale, puisqu'il coordonne, à la demande du gouvernement fédéral, le "groupe de coordination Statistiques de la santé" mis en place par lui. Ce groupe de coordination a pour but de résoudre les problèmes éventuels qui se posent lors de la collecte de statistiques relatives à la santé, en concertation avec les services et parastataux fédéraux et régionaux concernés. L'objectif est de satisfaire aux exigences de la directive européenne "Statistiques communautaires en matière de santé publique et de sécurité et santé au travail", prévue pour la fin 2006.

5. Tâches à mettre en oeuvre

a. par l'équipe de recherche

Dans le cadre du projet de recherche précédent, l'équipe de chercheurs a élaboré un cadre conceptuel basé sur une étude comparative internationale. Par ailleurs, l'équipe a défini et opérationnalisé les variables nécessaires et réalisé un inventaire de la manière dont les bases de données existantes peuvent actuellement fournir ces données en vue d'analyses longitudinales.

Ce projet vise donc la mise en oeuvre concrète de ces résultats, afin que le système d'informations sur la santé soit complété par des données provenant d'une perspective longitudinale dynamique. Il faut prendre ici comme point de départ les données déjà disponibles actuellement dans les bases de données existantes, mais, lorsque c'est possible, une impulsion peut être donnée pour faire prendre conscience aux responsables des différentes bases de données des possibilités

d'adaptation de celles-ci au besoin concret de données provenant d'une perspective longitudinale dynamique.

b. par l'institution publique

1. *En préalable au projet*

Le SPF Sécurité sociale mettra à la disposition de l'équipe de recherche les résultats du projet de recherche précédent. Il d'agit de:

- Un rapport comportant une étude, basée sur la littérature en la matière, des concepts pertinents pour une approche longitudinale;
- Identification et élaboration de variables possibles;
- Inventaire des bases de données et possibilités d'exploitation (y compris le couplage);
- Description d'un concept de modèle global pour le 'datawarehousing' en fonction des différences de santé d'origine socio-économique et des questions d'équité, l'accent étant mis sur la perspective longitudinale ("life-course");
- Description des problèmes pratiques actuels en matière d'exploitation des données pour les recherches longitudinales.

2. *au cours du projet*

Le SPF Sécurité sociale assistera les chercheurs, en concertation avec Le Centre d'Expertise Soins de Santé (CES) et l'INAMI, dans la mise en pratique du système d'informations sur la santé décrit.

6. Produit final attendu

a. De l'équipe de recherche

1. Un volet, axé sur le système d'informations sur la santé, comportant des données provenant d'une perspective longitudinale dynamique
2. Une documentation appropriée relative aux procédures suivies et aux caractéristiques techniques du fichier
3. Des recommandations pour compléter et optimiser à l'avenir ce volet de données longitudinales.

b. Pour L'institution publique

Le SPF Sécurité sociale rédige un rapport des réunions de concertation avec l'équipe de recherche, le CES, l'Institut scientifique de Santé publique (ISP) et l'INAMI.

7. Valorisation du produit final

a. pour l'institution publique : intégration du produit final dans son fonctionnement propre

Le SPF Sécurité sociale, en concertation avec le CES et l'INAMI, mettra à profit le système d'informations sur la santé mis au point par les chercheurs en vue:

- a. de rapports récurrents (par trimestre, semestre, année...)
- b. de l'analyse de propositions de politiques dans le contexte national et international (groupes de travail SPC, OCDE, etc.)
- c. de la réalisation de recherches orientées vers les politiques par le SPF Sécurité sociale.

b. pour le 'public' : modalités d'accès au produit final pour les chercheurs et le grand public

Les données générées par ce projet seront mises à disposition des chercheurs. La procédure d'accès fera l'objet d'une étude particulière.

8. Agenda et planning des tâches et budget alloué

a. calendrier des activités

1^{er} septembre 2007 - 30 juin 2010

b. planification des activités

1. Pour l'équipe scientifique

L'équipe scientifique fera une proposition de planning dans son formulaire.

2. Pour l'institution publique

Le planning proposé par l'équipe sélectionnée sera discutée avec la Politique scientifique et l'institution publique dans la préparation des contrats.

9. Conditions particulières

a. suggestions pour la composition du comité d'accompagnement

Ce comité se compose de préférence des représentants du CES, de l'ISP, du SPF Sécurité sociale, de l'INAMI et de représentants des Communautés.